

# POLITIQUE

Pour les animaux domestiques

- La présence d'un animal durant votre séjour doit nous être communiquée lors de la réservation.
  - Nous acceptons uniquement les animaux domestiques.
    - Coût de 15,00\$ / nuit
  - L'animal doit être dressé et contrôlé par son maître.
  - L'animal doit être tenu en laisse dès qu'il quitte la chambre.
    - L'animal ne peut être laissé seul dans la chambre.
- Les animaux sont interdits dans le restaurant. Cette interdiction ne s'applique pas dans le cas de chiens-guides.
- Les clients sont chargés de ramasser les déchets de leur animal sur le site de l'hôtel et aux alentours.
- Tout dérangement causé par des aboiements ou autre type de nuisance doit être immédiatement maîtrisé afin de ne pas déranger d'autre client.
- Le client est responsable pour tous les dommages matériels et / ou physiques causés par son animal durant son séjour à l'hôtel.
- L'hôtel se réserve le droit de facturer au client le montant des dommages causés par son animal au sein de l'établissement.
- Le client assume toute responsabilité financière et morale dans le cas où un autre client de l'hôtel serait victime de son animal lors d'un incident survenant au sein de l'établissement.
- Le client s'engage à indemniser et à décharger de toute responsabilité l'hôtel, ses dirigeants, pour tout dommage causé par son animal. L'hôtel se réserve le droit de poursuivre légalement le propriétaire de l'animal.